



Termes de référence

Audit Genre dans les organes de gouvernance de la santé dans les Provinces du Moyen Chari et du Ouaddaï, au Tchad

Expert International

I. Informations générales

Domaine : Santé/SRMNI/Renforcement des systèmes de santé
Intitulé du poste : Expert international court terme – audit genre des organes de gouvernance de la santé dans les provinces du Moyen Chari et du Ouaddaï
Projet : « MPACOS - Mettre les Patient.e.s au Cœur de la Santé primaire »
Lieu : N'Djamena ; Abéché et Adré/Ouaddaï ; Sarh et Kyabé/Moyen Chari – République du Tchad
Durée : 25 jours ouvrés, comprenant un déplacement au Thad

II. Contexte

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Son action vise à renforcer les capacités de ses partenaires à définir, piloter et mettre en œuvre des politiques publiques adaptées aux besoins des populations. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : i) gouvernance démocratique, économique et financière ; ii) stabilité, sécurité internationale et paix ; iii) développement durable, climat et agriculture iv) santé et développement humain.

a. Organisation du système de santé

Le système de santé tchadien est de type pyramidal et s'articule autour de 3 niveaux :

- le niveau central composé de toutes les institutions décisionnaires en matière sanitaire - Conseil National de Santé, les services centraux du Ministère de la santé publique (MSP), les programmes nationaux, les Institutions nationales dont l'Hôpital général de référence nationale (HGRN), l'Hôpital de la mère et de l'enfant (HME), l'Ecole nationale des agents sanitaires et sociaux (ENASS) et la Centrale pharmaceutique d'Achats (CPA).
- le niveau intermédiaire incluant les 23 Délégations sanitaires provinciales (DSP) qui correspondent au découpage des régions administratives ;
- le niveau périphérique comptant 138 Districts sanitaires (DS) calqués sur le découpage administratif départemental.

Les DS incluent des centres de santé (CS) qui offrent le paquet minimum d'activités (PMA) et des hôpitaux de district (HD) qui fournissent le paquet complémentaire d'activités (PCA).

b. Les caractéristiques du système de santé tchadien

Le système de santé tchadien se caractérise par une faible disponibilité des services de santé de base due à une faible couverture sanitaire, l'existence de zones d'accès difficile, l'insuffisance du personnel et la faiblesse de la part du budget d'Etat allouée au financement des soins. Le budget de la santé au Tchad a été réduit de plus de 50 % entre 2013 et 2017. Les subventions et autres financements alloués aux hôpitaux ont diminué. La réduction des dépenses de santé s'est aussi traduite par une baisse de 70 % des dépenses consacrées au programme national de gratuité des soins d'urgence, qui avait été mis en place en 2006 pour permettre la prise en charge d'un certain nombre d'urgences à l'hôpital, dont les accouchements et les soins obstétricaux et néonataux. Le taux d'utilisation des services de santé est très faible (26% en 2014) et s'explique par la faiblesse de l'offre en quantité et en qualité (infrastructures, équipements, intrants, RH).

c. Importance des déterminants socioculturels dans la réduction de l'accès aux soins pour les femmes en âge de procréer

Le Tchad a une des mortalités maternelle et infantile les plus élevées du monde¹. Ceci s'explique notamment par une faible utilisation des services de santé de la reproduction. Les mariages précoces (69,1% avant l'âge de 18 ans) associés à des grossesses précoces et nombreuses, augmentent considérablement les risques de décès maternels. Les déterminants comportementaux, la persistance des rumeurs concernant les contraceptifs, les croyances religieuses et culturelles, le statut social et économique de la femme et l'opposition du conjoint ou de la famille, constituent un obstacle majeur dans l'accès aux services de santé de la reproduction pour les femmes en âge de procréer et en particulier pour les adolescentes.

Pourtant, la Constitution du Tchad représente une base solide pour assurer le droit des femmes à l'égalité dans la famille. Mais la coexistence de plusieurs systèmes légaux (un code civil caduc, la prédominance des droits coutumiers et religieux) rend difficile la mise en œuvre du droit des femmes à l'égalité dans la famille, auquel s'est engagé le Tchad en ratifiant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). L'absence d'un Code de la Famille en conformité avec les standards internationaux rend la tâche d'autant plus difficile. Certains aspects du droit coutumier et religieux qui gouvernent de nombreux domaines de la vie familiale (autorité parentale, héritage, statut matrimonial) contiennent de nombreux aspects discriminatoires.

d. Politique du gouvernement

La « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » est le document de politique qui va encadrer les plans quinquennaux du gouvernement jusqu'à 2030. Il a cinq axes principaux: i) le renforcement de l'unité nationale, ii) le renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit, iii) le développement d'une économie forte et compétitive et iv) l'amélioration de la qualité de vie des tchadiens. La prise en compte des enjeux de genre et d'amélioration de l'accès aux soins des femmes et des enfants s'inscrit dans le 4ème axe.

La Politique Nationale Genre (PNG) de 2011 vise à ce que "le Tchad soit un pays débarrassé de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre, de toutes formes de violences, où les hommes et les femmes ont la même chance d'accès et de contrôle des ressources et participent de façon équitable

¹ Ratio de mortalité maternelle de 860 décès pour 100 000 naissances vivantes et ratio de mortalité infantile de 72 sur 1000 à moins d'un an

dans les instances de prise de décisions en vue d'un développement durable". La PNG a été révisée en 2016 par un comité technique présidé par le Ministère de la femme avec l'appui du Groupe Genre et Droits humains des Nations Unies et particulièrement du FNUAP. Son décret d'application a été adopté en septembre 2017.

III. Présentation du projet MPACOS

Le projet MPACOS a pour objectif d'améliorer l'accès des populations à des soins de santé de base de qualité, en améliorant la disponibilité et l'utilisation des services (i) de santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescent(e)s (SMNIA), (ii) de santé sexuelle et reproductive (SSR) et (iii) de planification familiale (PF) dans les régions frontalières du Ouaddaï et du Moyen Chari.

Expertise France (EF) est le maître d'ouvrage du projet. EF a choisi de déléguer la maîtrise d'ouvrage de certaines composantes du projet à des ONG internationales: Première Urgence Internationale (PUI) pour le Ouaddaï et Care France pour le Moyen Chari. L'ONG Action Santé Femmes (ASF) et le Mouvement Français du Planning Familial (MFPF) sont également mobilisés pour des missions de compagnonnage auprès des prestataires de soins dans le domaine de la SSR et du droit des femmes.

Le projet s'articule autour de trois composantes contribuant chacune au renforcement du système de santé :

Composante 1 : Gouvernance et système de santé

Il s'agit d'appuyer les équipes cadres des districts sanitaires (DS) et délégations sanitaires provinciales (DSP) dans la mise en place de processus efficaces et participatifs de planification des actions sanitaires à l'échelon local. Sur la base d'un diagnostic des besoins, le projet viendra renforcer les capacités des administrations sanitaires en gestion, en planification et coordination mais également faciliter une plus grande participation des acteurs décentralisés (communes et communautés) dans la gestion des questions de santé. L'audit genre s'inscrit dans cette composante.

Composante 2 : Amélioration de l'offre de soins en SMNI/SSR/PF

Il s'agit de renforcer la qualité de l'offre disponible en améliorant les infrastructures d'une part, et en renforçant les compétences des personnels de santé en matière de savoir-faire techniques (soins obstétricaux et néonataux, hygiène et prévention des infections) et de savoir-être (écoute non-jugeante, accueil et orientation).

Composante 3 : Amélioration de la demande en matière de soins

Le projet mène des actions à l'échelle communautaire pour promouvoir la demande de soins.

IV. Objet de la consultation/Nature des prestations

La première composante du projet MPACOS a comme objectif le renforcement de la gouvernance du système de santé au niveau des provinces et districts dans les zones ciblées et la mise en place d'un plan d'action genre. Expertise France est l'opérateur de cette composante.

La présente consultation porte sur la **réalisation d'un audit genre au sein des organes de gouvernance de la santé ciblés par le projet MPACOS dans les provinces du Ouaddaï et du Moyen Chari**².

Cet audit genre aboutira à un plan d'action genre dont l'objectif sera d'améliorer la représentation des femmes au sein des structures sanitaires, et leur implication dans les décisions prises en termes de gouvernance sanitaire.

Cet audit genre est intrinsèquement lié à la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement et d'un état des lieux des besoins de renforcement des capacités des équipes cadres de ces mêmes organes de gouvernance de la santé (voir l'appel à candidature correspondant au diagnostic gouvernance). Ainsi, ces 2 expertises devront se réaliser simultanément, l'une alimentant l'autre. L'expert.e devra travailler de manière étroite avec l'expert.e recrutée pour la réalisation du diagnostic gouvernance.

Objectifs de l'audit genre

1. Réaliser un audit genre au sein des organes de gouvernance de la santé ciblés par le projet MPACOS dans les provinces du Ouaddaï et du Moyen Chari ;
2. Elaborer un plan d'action genre intégré et mis en œuvre dans les plans d'action santé des organes de gouvernance de la santé ciblés par le projet MPACOS dans les provinces du Ouaddaï et du Moyen Chari.

Prestations attendues

1. Réaliser un audit genre analysant la représentation et le niveau d'implication des femmes dans les organes de gouvernance des zones ciblées (nombre, prise de parole, inégalités hommes/femmes sur des postes équivalents, prise de décision, etc), les freins à leur participation, etc.
2. Rédiger un plan d'action genre comprenant des mesures pour : (1) améliorer la représentation des femmes dans les instances de gouvernance (nombre, responsabilisation, prise de décision, etc.), (2) réduire les inégalités hommes-femmes dans les équipes cadres des DSP, DS et COGES/COSAN, (3) intégrer un plan d'action genre dans les plans d'action santé des deux délégations sanitaires et des 4 districts ciblés.

V. Méthodologie, pilotage

a) Méthodologie

L'expert.e sera placé.e sous la supervision générale du Chef de projets Santé Tchad basé à N'djamena, et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe projet Expertise France au Tchad et les autorités sanitaires du MSP à N'djamena et locales des provinces du Ouaddaï et du Moyen Chari. L'expert.e sera accompagné.e pendant toute la durée de sa mission au Tchad par le référent gouvernance en SRMNI du bureau d'Expertise France à N'Djamena.

La mission sera réalisée par un tandem constitué d'un.e expert.e international.e (chef de mission/expert lead et garant de la méthodologie) et d'un.e expert.e national.e ayant une bonne maîtrise du contexte national et une bonne connaissance des intervenants. L'expert lead peut s'il le souhaite proposer dans son offre un.e expert.e national.e.

² 2 Moyen Chari : DS de Sahr et Kyabé et Centres de santé de Banda Canton, Djoli, Ngondéy, Boyama, Kouyako.
Ouaddaï : DS de Adré et Abéché et CS de Arkoum, Borota, Goungour, Hadjer Hadid, Djoroko, Koïbo, Malanga.

Un temps de préparation de la mission à distance sera nécessaire avec le référent gouvernance SRMNI basé à N'Djamena, le chef des projets santé Tchad à N'Djamena et la chargée de projet en charge du projet MPACOS au siège d'EF à Paris. Des éléments plus détaillés sur le projet ainsi que des documents de référence sur le système de gouvernance au Tchad seront fournis.

Une réunion de démarrage et de recueil des données aura lieu à l'arrivée de l'expert.e à N'Djamena pour faciliter la réalisation de la mission. Cette réunion, en présence des différentes parties-prenantes, permettra d'affiner le plan de travail, l'approche méthodologique et le calendrier de la mission.

Les règles de sécurité d'Expertise France ne permettront pas à l'expert.e de se rendre dans tous les DS, notamment pour la région du Ouaddaï. Des solutions alternatives devront donc être proposées (atelier réunissant les DS au niveau d'Abéché par exemple).

b) Pilotage

Une mission de vingt-cinq jours, comprenant un déplacement au Tchad (Provinces du Moyen Chari et Ouaddai) et le reste à N'Djamena.

En fonction des propositions formulées dans le plan d'action genre, l'expert pourrait effectuer des missions court terme supplémentaires afin de mettre en œuvre les actions proposées, en binôme avec le référent gouvernance du bureau des projets santé d'Expertise France au Tchad.

VI. Livrables attendus

- Un rapport de mission résumant les conclusions des entrevues et ateliers tenus pendant la mission au Tchad ainsi que des recommandations ;
- Un rapport d'audit genre ;
- Un plan d'action genre contenant les activités à mener, une estimation du calendrier et un budget prévisionnel.

Tous les documents seront soumis en français. Les versions provisoires des rapports seront transmises en version numérique modifiable (MS-Word). Les versions définitives seront transmises en format PDF et format modifiable (MS-Word).

VII. Organisation de la mission

- **Lieu** - N'Djamena, Abéché, Sarh et Kyabé.
- **Chronogramme**
 - La mission pourra avoir lieu **entre septembre et novembre 2020**.
 - Les livrables devront être soumis au plus tard quinze jours après la fin de la mission.
 - Le volume effectif des prestations de l'expert est estimé à 25 jours.

- **Equipement**

La personne recrutée devra être équipée des moyens nécessaires à la réalisation des prestations. Des bureaux seront mis à disposition chaque fois que ce sera nécessaire afin d'assurer les différentes rencontres avec les partenaires.

- **Moyens de communication**

Un téléphone avec une puce d'un opérateur téléphonique tchadien sera remis à l'expert à son arrivée dans le pays.

- **Déplacements / Hébergement**

Les déplacements sur le terrain seront assurés en avion et par des véhicules d'Expertise France ou par des prestataires recrutés par Expertise France en région et à N'Djamena.

- **Formalités administratives**

La personne devra s'acquitter des formalités administratives en matière de visas, de vaccins et d'assurances. Expertise France effectuera les démarches pour l'obtention de l'autorisation de circuler indispensable pour se rendre à Abéché.

- **Sécurité**

L'expert est tenu de respecter l'ensemble des consignes de sécurité d'Expertise France. Un briefing sécurité sera organisé par le Référent Sécurité en début de mission.

La personne recrutée sera accompagnée par un membre du staff Expertise France pendant toute la durée de sa mission.

VIII. Profil requis

Le/la candidat.e aura obligatoirement les compétences, connaissances et expériences suivantes :

Expérience professionnelle :

- Au moins 5 années d'expérience professionnelle dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes genre, plus spécifiquement alliant genre et santé en Afrique sub-Saharienne ;
- Expériences au Tchad (ou dans la sous-région) seront un atout ;
- Diplôme en santé publique ou santé de la reproduction est un plus
- Diplômes en Sociologie, Anthropologie, Economie de la santé, Géographie de la santé
- Certificat en Genre est un plus
- Connaissance des acteurs institutionnels en matière de gouvernance en santé publique au Tchad fortement appréciés.
- Candidatures féminines sont vivement encouragées.

Qualités

- Capacité d'adaptation
- Sens de l'anticipation
- Capacités d'organisation
- Rigueur analytique
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Compétences en analyse et en traitement de données
- Excellente maîtrise orale et écrite du français
- Capacité à rédiger des rapports en Français

La personne en charge de cette mission devra être en mesure de présenter des garanties suffisantes de disponibilités pour la réalisation des activités liées à cette mission.

IX. Documents à fournir par l'expert

- CV détaillé
- Proposition technique incluant
 - o Votre compréhension de la demande ;
 - o Votre méthodologie d'appui ;
 - o Une proposition de calendrier en respectant le nombre de jours mentionné et en précisant les activités, les dates, le lieu de travail et le nombre de jours ;
 - o Les références de 2 travaux similaires antérieurs.
- Proposition financière incluant
 - o Le budget total en TTC intégrant la répartition budgétaire (honoraires, frais de déplacement, etc.).

L'expert.e international.e (chef de mission/expert lead et garant de la méthodologie) travaillera en binôme avec un.e expert.e national.e ayant une bonne maîtrise du contexte national et une bonne connaissance des intervenants. L'expert lead peut s'il le souhaite proposer dans son offre un.e expert.e national.e.

L'expert.e devra travailler de manière étroite avec l'expert.e recrutée pour la réalisation du diagnostic gouvernance. Les réponses conjointes proposées par des binômes d'expert.e.s aux deux appels à candidatures (diagnostic gouvernance et audit genre) seront particulièrement appréciées. Si les disponibilités des deux expert.e.s le permettent, la mission de diagnostic et la mission pour l'audit genre seront réalisées en même temps afin de favoriser les synergies.